

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La faillite allemande est réelle. — Un programme dangereux : Français soyez bons pour la pauvre Germanie ! Contribuez, payez pour elle ! — L'Allemagne a organisé elle-même sa banqueroute. Son industrie est florissante. Voilà un gage précieux ! — Les difficultés irlandaises. — A Washington.**

La faillite financière allemande a cessé d'être une probabilité imminente pour devenir une réalité : la chute du mark a été foudroyante, vertigineuse. La banqueroute que les uns ont voulu, que les autres n'ont pas eu l'énergie de prévenir, est désormais un fait accompli.

Dés maintenant, une partie extrêmement serrée est engagée autour de cette question : la catastrophe financière du Reich.

L'Allemagne a repris avec un ardeur nouvelle son plaidoyer : elle est dans la misère, la plus sombre misère : son peuple gémit et bientôt va succomber etc., etc.

Ces plaintes ne nous surprennent pas. Doivent-elles nous étonner ? Moins encore. Suffisamment de détresses restent à soulager en France, surtout dans nos régions du Nord, pour ne pas gaspiller notre pitié ; consacrons-la d'abord à nos compatriotes et nous verrons après.

Mais ce qui est plus inquiétant, c'est la campagne qui se dessine de plus en plus en France pour qu'on épargne la malheureuse Germanie. Jusqu'ici, les communistes avaient le privilège de cette prédication en faveur de la commiseration. Mais voici que la cause allemande rencontre des avocats moins suspects.

L'ère Nouvelle écrit : « La déroute du mark, c'est la ruine d'une foule immense de citoyens ». Et cette ruine atteindra, nous dit-on, tous les porteurs de rentes, tous les anciens fournisseurs, tous les fonctionnaires, salariés, pensionnés civils et militaires de l'Etat et des administrations publiques. La conclusion ? L'actuelle prospérité économique du Reich n'est qu'un mythe ; la sagesse commande qu'on adopte à l'égard de l'Allemagne une attitude ferme, mais pacifique.

Une attitude pacifique, nous connaissons le sens de cette formule : une attitude d'abdication, de renoncement, de sacrifices.

Encore une fois, c'est le contribuable français qui paiera à la place du contribuable allemand.

Telle est, en effet, en substance la teneur des suggestions que M. Georges Renard a soumises l'autre jour à la Chambre à l'occasion du débat financier.

Son raisonnement a été celui-ci : Si l'Allemagne ne peut plus payer, puisqu'elle ne peut plus payer, comme il faut que quelqu'un paie tout de même, eh bien, ce sera le contribuable français. Il n'y a qu'à prélever quelques 100 milliards sur la fortune de la France que l'orateur évaluait à 600 milliards, sans indiquer d'ailleurs les bases de son calcul.

On se tromperait fort d'ailleurs, en pensant que ces suggestions sont le fait d'un isolé. M. Ed. Herriot, à son tour, est venu préconiser un prélèvement immédiat sur la fortune française. Et comment qualifier son argument : la France devrait enfin se décider à consentir quelques sacrifices ? N'en a-t-elle point à son actif, et d'immenses ?

On croit rêver devant un pareil programme ! Non pas que le citoyen français se refuse à faire son devoir fiscal courageusement, comme l'autre. Le contribuable consentira tous les sacrifices nécessaires, mais seulement les sacrifices nécessaires.

Or, est-il bien vrai que l'Allemagne ne peut pas payer ? En fait d'impossibilité, l'Allemagne n'en connaît qu'une : celle de reconnaître sa défaite.

Si elle ne fait pas honneur aux échéances qu'elle a acceptées, c'est qu'elle ne le veut pas, qu'elle a délibérément travaillé à sa banqueroute frauduleuse.

Est-il admissible que le citoyen allemand paie trois fois moins d'impôts que le citoyen français ? Est-il concevable qu'un Français propose d'augmenter les charges de ses compatriotes jusqu'à les écraser, pour épargner l'Allemagne ?

Et cela à l'heure précise, où l'arrogant Hugo Stinnes réclame, au nom des capitalistes allemands, la suppression de l'impôt sur la fortune ?

Si seulement, le gouvernement de Berlin pouvait invoquer les circonstances atténuantes ! Mais n'est-il pas le complice de la situation actuelle du pays ?

Un effroyable désordre financier, un déficit qu'on ne cherche pas à combler, un ambitieux programme de constructions navales ou industrielles, une négligence systématique dans le recouvrement des impôts, le non-examen de tous les projets de droits de consommation sur le vin, le sucre, l'eau-de-vie, le tabac : voilà les causes véritables de la crise actuelle de l'Allemagne.

Si elle avait voulu vraiment restaurer son budget et remplir ses obligations, de la bonne volonté et de l'énergie aurait suffi.

D'ailleurs, l'Allemagne pourrait en peu de temps, si elle le voulait, effectuer un redressement complet.

Car la banqueroute actuelle est toute fictive : elle atteint, non la Nation allemande, mais le trésor allemand seul.

Cette distinction n'est point purement verbale.

Méfions-nous, en effet, du dangereux sophisme qui consiste à dire que la faillite allemande est totale, qu'elle concerne même l'activité économique.

Où voit-on que son industrie ait été détruite ?

Où voit-on que ses ressources naturelles aient été sacagées ?

Le Reich, a perdu une partie de la Haute-Silésie. Soit. Mais ce n'est là qu'une faible portion de ses mines.

La vérité, c'est que l'industrie donne son effort maximum, ne cesse par ailleurs de s'étendre et de se perfectionner : nous assistons à un essor prodigieux de l'outillage allemand. Nous n'aurions rien à y redire, si ce n'était au préjudice de notre juste, et toute insuffisante, créance.

Que l'Allemagne proclame sa détresse générale, pour ne point s'exécuter : elle est dans son rôle. Mais que des Français se fassent les avocats de cette thèse, ceci est invraisemblable !

La situation reste critique en Irlande et, pour l'instant, aucune issue n'apparaît.

Les pourparlers, on le sait, se poursuivent depuis quelque temps entre Londres et l'Ulster, au détriment duquel l'Angleterre essaie de rétablir la paix en Irlande. Mais le gouvernement de l'Ulster persiste dans son intransigence : il est douteux qu'il en sorte. Il veut rester sous le régime du Home Rule, accepté en mai dernier ; ou bien, si on lui donne le statut d'un Dominion, il prétend constituer un dominion distinct du reste de l'Irlande.

C'est précisément de cette séparation que ne veulent ni Lloyd George, ni les Sinn-feiners.

Mais le Premier Anglais ne peut brusquer les choses, heurter les Ulstériens qui ont toujours l'appui sincère et décidé de toute l'aide droite conservatrice. Et celle-ci, encore qu'elle n'ait pas réussi dans sa dernière attaque contre le cabinet, ne désespère pas de finir par grouper presque tout le parti conservateur, d'autant plus que M. Bonar Law est impatient de prendre la direction de l'opposition.

La situation est pleine d'imprévus. On se demande si Lloyd George persistera dans sa ligne de conduite actuelle, s'il dissoudra le Parlement ou finira par démissionner ; en un mot, l'indécision la plus complète régné.

Mais nous ne serions pas surpris qu'en raison des difficultés de toutes sortes auxquelles il se heurte, en raison aussi de l'espèce d'antipathie qui se dessine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, Lloyd George soit amené à s'effacer.

Son départ ne laisserait sans doute pas beaucoup de regrets, surtout en France.

A Washington, lors de la séance de mardi, les chefs des diverses délégations sont venus tour à tour indiquer que leurs pays respectifs acceptaient le principe de la proposition Hughes. Les nouvelles d'Amérique reflètent le plus grand optimisme. Est-ce à dire qu'une solution interviendra aisément ? Nous en doutons.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### La France et l'Italie agiront d'accord

MM. Briand et Schanzer ont convenu que la France et l'Italie agiront d'accord dans les questions portées devant la Conférence. Cet accord s'applique non seulement aux questions du désarmement, mais aussi à celles qui peuvent se poser touchant les discussions relatives au Pacifique et à l'Extrême-Orient.

Dans les milieux bien informés, on considère que cet accord devrait contribuer à la réalisation des buts que le président Harding avait en vue lorsqu'il conçut l'idée de convoquer la Conférence du désarmement.

### Angleterre et Irlande

La réponse du cabinet britannique à l'Ulster a été envoyée lundi soir. On ne possède aucune information officielle concernant la nature de cette réponse, mais on peut déclarer nettement que les contre-propositions de l'Ulster n'ont pas été jugées satisfaisantes.

### Le maréchal Foch en Amérique

Après avoir été reçu par le gouverneur à Philadelphie, le maréchal Foch escorté militairement, s'est rendu à l'Université, où lui a été conféré, devant la statue de Benjamin Franklin, le diplôme honorifique de docteur en droit.

Le général Pershing accompagnait le maréchal, qui, après un banquet offert en son honneur, est parti dans la soirée pour Washington.

### La paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne est un fait accompli

Le président Harding a signé, la proclamation établissant la paix avec l'Allemagne.

### Le mouvement antibolcheviste

On mande de Moscou que les nouvelles de Tambow, Nefelopol, Char-kow, Rostow signalent les progrès du mouvement insurrectionnel.

La région de Tambow est entièrement envahie.

Les insurgés possèdent des mitrailleuses, de la cavalerie et les paysans soutiennent le mouvement.

Le gouvernement se voit dans l'impossibilité de maîtriser le mouvement.

La mobilisation partielle ne donne que des résultats minimes, les soldats rouges désertent en grand nombre.

### Troubles sanglants à Budapest

Le Montagsblatt annonce de Budapest que toutes les prisons sont gardées par des forces militaires.

La garnison de Budapest est consignée en raison des bruits qui courent et qui attribuent à des bandes armées de la Hongrie occidentale l'intention de pénétrer à Budapest et d'y prendre d'assaut les prisons où sont détenus les chefs qui ont participé à la tentative du roi Charles.

Des troubles sanglants ont éclaté dans différents quartiers de la capitale hongroise entre la troupe et la foule.

### Un attentat contre la reine Sophie de Grèce

Selon des informations d'Uskub, des conspirateurs bulgares ont attaqué à coup de bombes le train allant de Belgrade à Salonique, dans lequel se trouvait la reine Sophie de Grèce se rendant à Athènes. Un inspecteur de service a été tué, mais grâce à son intervention l'attentat a échoué.

### L'impôt sur les bénéfices de guerre

Au 30 septembre 1921, la situation d'ensemble de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre était la suivante :  
Total des rôles émis : 11.605.509.000 francs.  
Portion exigible : 9.600.236.000 fr.  
D'autre part, il résulte d'une statistique établie le 15 septembre 1921 que, depuis la promulgation de la loi sur les bénéfices de guerre jusqu'à la date précitée, il a été engagé 290 poursuites, à la suite desquelles il est inter-

venu 14 ordonnances de non-lieu, 50 condamnations et 7 acquittements ; 212 affaires étaient en cours et 7 se trouvaient éteintes pour cause de décès de l'inculpé ou par l'effet de la prescription.

### Tirages financiers

#### CANAL DE PANAMA

(Bons et Obligations)  
Le n° 99.538 gagne 250.000 fr.  
Le n° 466.517 gagne 100.000 fr.  
Le n° 1.329.347 gagne 10.000 fr.  
Le n° 1.768.993 gagne 5.000 fr.  
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs :  
80.136 172.464 430.761 464.194 1.677.207.  
Cinquante numéros gagnent chacun 1.000 fr.

### Chambre des Députés

Séance du 15 novembre 1921.

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les loyers. M. Bellet développe un contre-projet tendant à éviter l'expulsion des locataires, tout en permettant aux propriétaires d'augmenter le prix du loyer. Cet amendement n'est pas pris en considération.

On arrive alors à la discussion de l'article premier, d'après lequel le point de départ de la prorogation accordée aux locataires par l'article 56 de la loi du 9 mars 1918 est fixé au 24 octobre 1919 pour les baux expirés avant cette date.

Pour les baux venant à expiration après cette date, le point de départ sera la date d'expiration du bail.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre renvoie au 25 décembre la discussion d'une interpellation sur les relations économiques de la France et de l'Espagne.

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur la politique financière du gouvernement. M. Raiberti dit que le budget de 1922 n'est en déficit que d'un milliard 650 millions. Il faut des ressources nouvelles qu'on doit demander à un meilleur rendement des impôts nouveaux.

M. Herriot est convaincu qu'il faudra faire un prélèvement sur la fortune acquise. Le chiffre des compressions peut être augmenté par des économies sur le budget de la guerre. La Cour des Comptes devrait être chargée de cette compression.

M. Herriot reconnaît que l'impôt sur le revenu ne rapporte pas ce qu'on en attendait. Il faut équilibrer les recettes et les dépenses. M. Herriot évalue à 7 milliards 700 millions la somme à trouver en 1923.

Il préconise l'impôt sur le capital qui existe en Hongrie, en Italie, en Roumanie.

M. Angles préconise des arrangements de l'Etat avec les banquiers et les possesseurs de titres de rente pour reprise de ceux-ci dans des conditions acceptables pour tous.

La suite du débat est renvoyée au lendemain.

Séance du 16 Novembre 1921

Dans la séance du matin on discute le projet de loi sur les loyers. M. Méritan soutient un amendement fixant uniformément au 24 octobre 1919 le point de départ des prorogations. Cet amendement est rejeté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion des interpellations sur la politique financière. M. Angles rappelle que l'impôt sur le capital a été adopté dans 8 pays. Il dit que l'impôt sur le revenu en Angleterre a produit l'an dernier 22 milliards.

M. Deschamps dit qu'un meilleur aménagement des industries monopolisées par l'Etat donnerait de sérieuses ressources au budget. Il critique les manufactures de tabac, les poudreries, les établissements d'artillerie, les arsenaux, où le gaspillage est continu. Tous les monopoles d'Etat, dit-il, ont les conséquences les plus fâcheuses pour le public et le Trésor.

Il préconise de donner à une compagnie française le monopole des téléphones.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Sénat

Séance du 15 novembre 1921

Le Sénat discute l'interpellation de M. Beaumont sur les mesures à prendre pour combattre la mévente du bétail et sur les hauts salaires agricoles.

M. Beaumont défend les agriculteurs qui sont accusés, dit-il, d'être la cause que la vie est chère. Or, déclare M. Beaumont, l'agriculteur vend ses produits à des prix inférieurs de 60 à 70 0/0 aux prix que les détaillants font aux consommateurs. Tout le mal vient de ce que les denrées au lieu de passer du producteur au consommateur, doivent payer des droits de péage considérables aux industries de transports et aux intermédiaires.

Quant au bétail, dit l'orateur, c'est le marché de la Villette qui fausse les cours. Il cite des faits.

Le ministre de l'Agriculture dit qu'il faut surveiller les cours de la viande et du pain. Il va déposer un projet de loi autorisant les préfets à taxer la viande, le pain et les denrées.

Un ordre du jour de confiance est voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### HYGIÈNE

L'aventure du « cochon balladeur » que nous avons signalée dans notre dernier numéro, nous a valu plusieurs missives de la part de Cahorciens qui se plaignent « qu'il y ait trop de cochons en ville ; il y a des quartiers empuantis par des étables à cochons. » Ils concluent : « La question d'hygiène n'est pas observée. »

Nous ne donnons pas tort à nos correspondants occasionnels. Nous souhaitons que leurs plaintes soient entendues. D'aucuns nous affirment les avoir adressées à qui de droit.

Mais que nos correspondants nous permettent de leur dire que cette question de « cochons en ville » est vieille, très vieille, que toutes les municipalités s'en sont occupées très sérieusement, et que cependant elle est et reste toujours en suspens.

Un arrêté, des arrêtés plutôt, ont été pris. Ils ont été appliqués sévèrement même, et longtemps l'on crut que la mesure avait produit son effet.

Bah ! 6 mois après le paiement des procès-verbaux par les délinquants, une enquête prouvait que les cochons étaient revenus en ville.

Tout récemment, l'arrêté municipal interdisant aux propriétaires d'avoir des cochons dans la ville, a été appliqué. Des procès-verbaux furent dressés, si nombreux même qu'il fallut les rapporter.

Pourquoi ? Parce que les propriétaires firent observer que leurs cochons étaient engraisés et qu'ils allaient être abattus dans quelques semaines. Ce sera, notamment, le sort du cochon balladeur de dimanche.

Alors, il fut décidé que l'arrêté contre l'élevage des cochons en ville, n'aurait son plein effet qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1922.

S'il en est ainsi, ce sera parfait. Mais après janvier 1922, n'y aura-t-il plus aucun cochon en ville ? Ce n'est pas certain. Car, nous le répétons à nos correspondants occasionnels la question est vieille, très vieille. Elle n'a jamais pu être solutionnée à fond.

C'est ce qui faisait dire, un jour, à un commissaire de police, au lendemain d'une circulaire Clemenceau réglementant le service des femmes dans les cafés-concerts, dans les brasseries et buvettes : « Cette question et celle de l'élevage des cochons en ville, sont un cauchemar pour ceux qui sont chargés de la résoudre. »

En effet, nos correspondants occasionnels se doutent bien un peu que les femmes savaient échapper à tout contrôle, — les tenanciers aussi —, et que les propriétaires de cochons sont des électeurs !

C'est pourquoi, en dépit des arrêtés, on a toujours vu des étables en ville garnies d'un ou de deux cochons et que tous les procès-verbaux dressés n'ont eu aucun effet.

Toutefois, nous tenons à dire à nos correspondants que dès janvier 1922, — c'est un ordre formel, cette fois, paraît-il, — les propriétaires qui entreprendront l'arrêté seront frappés sans distinction de personnalité et de parti.

Et les hygiénistes, pour une fois, auront gain de cause... Pendant 2 ou 3 mois, probablement !

LOUIS BONNET.

### Station sanitaire

Une commission composée du préfet de la Gironde et de six délégués du conseil général se rendra le vendredi 25 novembre à Montfaucon. Cette commission doit se rencontrer avec une délégation du conseil général du Lot, en vue de prendre une décision, au sujet de la création d'un sanatorium inter-départemental.

On sait que cette question fut agitée au conseil général du Lot, par M. le docteur Bénéch.

### Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel-de-ville dans le lieu ordinaire de ses séances le samedi 19 novembre courant à huit heures 1/2 du soir.

### Ordre du jour

Budget supplémentaire. — Gaz. — Electricité. — Legs au Bureau de Bienfaisance. — Demande de dégrè-

vement de concession d'eau. — Proposition d'acquisition d'immeubles communaux. — Demandes de sursis. Soutiens de familles. — Assistance aux vieillards. — Affaires diverses. — Rapports des Commissions.

### Elections Consulaires en 1921

Conformément aux prescriptions de la loi du 9 décembre 1883, la liste générale des électeurs du ressort du Tribunal de Commerce de Cahors est déposée au greffe de ce Tribunal ainsi qu'au greffe de chacune des justices de paix des cantons de l'arrondissement de Cahors.

Les ayants-droit compris dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi peuvent jusqu'au dimanche 27 novembre 1921, inclus, exercer leurs réclamations, soit qu'ils se plaignent d'avoir été indûment omis, soit qu'ils demandent la radiation d'un citoyen indûment inscrit.

### Elections à la Chambre de Commerce de Cahors

Conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 1908, la liste générale des électeurs du ressort de la Chambre de Commerce de Cahors est déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Cahors ainsi qu'au greffe de chacune des justices de paix du département.

Les ayants-droit compris dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi peuvent jusqu'au dimanche 27 novembre 1921 inclus, exercer leurs réclamations, soit qu'ils se plaignent d'avoir été indûment omis, soit qu'ils demandent la radiation d'un citoyen indûment inscrit.

### L'audition de la salle des Petits-Carmes

C'est mercredi, 16, que la salle des Petits-Carmes a recommencé ses conférences-concerts, devant un public, encore plus nombreux et aussi sélect que d'habitude. Le sujet de la conférence-concert était des plus attrayants : La Genèse du Roman de Goethe ; Werther et l'Opéra de Massenet, inspiré par l'œuvre allemande.

M. Chéry, professeur au lycée, a exposé avec une extrême netteté le caractère de Charlotte et de Werther, mettant en relief cette subjectivité maladroite répandue dans tout l'ouvrage, se reflétant sur les personnages eux-mêmes et dont la musique est naturellement l'écho.

Sa conférence, comme dans celle de Faust était coupée par l'audition des principaux passages dont il venait d'expliquer le sens et c'est ainsi que Goethe était réellement interprété par Massenet.

Dans une péroraison, pleine d'humour, il a tiré une conclusion fort spirituelle, montrant qu'il ne faut jamais provoquer de points de comparaison dans un ménage, qu'un des époux finit par succomber et il a cité l'exemple de Jupiter qui, dans l'Olympe, délaisse la plus belle des Déeses, la superbe Junon, attiré par le voisinage d'une étoile de moyenne grandeur mais plus gracieuse, sans doute.

Que dire du succès remporté par les deux artistes, interprètes merveilleux des sentiments de ce roman qu'ils ont traduits avec une maestria supérieure.

M. Rousseau, que nous avions déjà applaudi en avril à l'enthousiasme la salle : quel souffle puissant, quelle sonorité ! Quel tact des nuances dans les modulations. Pas la moindre défaillance ! Une maîtrise parfaite de lui-même ! Sa invocation : J'aurais pressé sur ma poitrine ! Pourquoi m'éveiller, oh soufflé du Printemps, et le duo du Clair de lune ; partout il a remporté un vrai triomphe.

Mais quelle surprise pour l'auditoire ! Charlotte avec sa voix puissante et douce et d'une limpidité cristalline. Mlle Sylviane nous a ravies. Qui n'était pas touché de l'entendre dans ce duo du Clair de lune : il faut nous séparer ! et quand elle disait, car elle sait dire : les hommes noirs qui ont emporté maman ! Et ces lettres ! Et va laisse-les couler ! Rappelée plusieurs fois, elle se souviendra des succès de Cahors. Nous la reverrons, je l'espère !

Maitre Crassous « prix de contre-point et de fugue » comme le conférencier l'a souligné, à propos de Massenet, vous êtes un accompagnateur incomparable.

Merci à l'orchestre impeccable dans le Prélude et la Fantaisie de Werther. Chaque fois, la baguette infatigable de Maitre Barreau nous offre de véritables jouissances avec ses ar-

tistes bénévoles et si gracieux à qui nous adressons nos remerciements les plus sincères. Soirée charmante ! c'est le renouveau de la saison.

Un spectateur.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### CHAMPIONNAT MILITAIRE

#### Foot-ball rugby

Le 23 novembre sur le terrain de l'île le 7<sup>e</sup> H. I. sera aux prises avec la redoutable équipe du 10<sup>e</sup> dragons de Montauban. Cette équipe bien armée par le lieutenant Dorson, capitaine de l'équipe III au Stade Toulousain, fait du joli jeu. Equipe lourde mais homogène, jouant constamment le hand-ball. Que vont faire nos braves pionsniers sûrement mieux que se défendre. La ligne d'avants beaucoup plus légère que celle des cavaliers fera son possible pour ne pas être enfoncée en mêlée. Costaud talonnera, il doit sortir très souvent le ballon et permettre aux deux demis Cadot et Loche (ce dernier devait jouer à Pouvret en équipe I au Racing) d'augmenter la belle ligne de 3/4 : Labro, Dupuy (capitaine), Chamel, De Redon. Dans le jeu ouvert la ligne avant de nos fantassins, doit s'assurer le meilleur. Belou qui opérera en deuxième ligne avec Bordes permettra de consolider la mêlée; Claret avec sa vitesse et son adresse fera le cinquième 3/4; à l'arrière nous reverrons Brassens qui revient de jour en jour; avec lui nos buts sont assurés.

L'entrée sur le terrain sera libre; coup d'envoi à 14 heures.

L'équipe définitive sera publiée dans le Journal du Lot du mardi 22 novembre.

### COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Par suite d'une fautive interprétation, le résultat du match Décazeville (2) C. C. C. (2) a été tronqué.

C'est par 5 points (1 essai de pénalisation que l'arbitre n'avait pas dû laisser transformer) à 3 que le Compound a été battu et non de 6 à 3.

De ce fait la victoire est du côté des rouges et noirs.

Belou, l'excellent avant de la première, qui n'a pu dimanche se rendre à Décazeville, l'express de Toulouse ayant eu trop de retard, avait tenu à apporter sa science à ses camarades de la 2<sup>e</sup>. Résultat : 1 essai.

Dimanche 3 équipes du C. C. C. matcheront. La 1<sup>re</sup>, avec les joueurs dont les noms suivent se rendra à Bergerac pour se rencontrer avec la première équipe de l'U. S. B. qui, dimanche dernier, fit match nul avec la première des équipes agenaises.

Équipes : Brassens, Loche, Dupuy, Chamel, Garrouty, Cadot, Lacrampe, Delpy, Clavier, Claret, Belou, Bordes, Boutang, Cappy-Balas, Gavarié.

L'équipe de réserve recevra la deuxième équipe de Villeneuve/Lot ou ira à Villeneuve, selon les circonstances.

Les joueurs désignés pour ce match, qui sera un des plus intéressants de la journée, sont les suivants :

Talou, de Redon, Gratadou, Bidouze, Bousquet, Lascombes Delsol, Vincent, Cournil, Vissières, Ducreux, Bru, Toulzac, Cholton, Tavé, Filzac, Lestel, Bosc.

Manager : M. Courtial.

La troisième équipe (équipe B. se déplacera à Gourdon pour rencontrer l'excellente équipe (I) de l'Armée.

Équipes : Gossouat, Poulzeuges, Chauprade, Cabanel, Masson, Bris, Maratuech, Estages, Dejean, Castex, Chazarni, Lacoste, Bernare, Dagout, Giat, Burg.

Manager : M. Dirion.

Tous les membres actifs du C. C. C. sont priés de se rendre à la réunion, qui aura lieu, demain vendredi, au siège social « Casse de Bordeaux », à 20 h. 12 précises. Présence indispensable des joueurs désignés à l'essai sur un tableau et prendre les instructions pour les déplacements.

Toute absence non motivée sera frappée d'une amende.

Profondément touchés des marques de sympathie qui leurs sont prodiguées à la suite des blessures reçues à Décazeville, les joueurs « amochés » du C. C. C. adressent leurs remerciements à leurs camarades de l'A. C.

Les blessés de Décazeville vont mieux. Mais deux en ont encore pour longtemps avant d'être complètement remis.

Sous peu, entraînement général des équipiers, soit au Parc des Sports où en salle. Le C. C. C. enfin s'organise, pas vite, mais le sera complètement pour les championnats.

### Conférence publique

Dimanche, 20 novembre, aura lieu au théâtre municipal de Cahors une conférence sur « l'Union des Gauches » par Lucien le Foyer, ancien député de Paris.

### Formation de la Classe 1922

Le Maire de Cahors invite les jeunes gens nés du premier janvier au 31 décembre 1902, ceux omis des classes antérieures et les étrangers visés par les articles 11 et 12 de la loi du 21 mars 1905, à se présenter à la Mairie, pour faire opérer leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe de 1922 et indiquer les réclamations qu'ils ont l'intention de faire prévaloir devant le conseil de révision.

### Chambre des mises en accusation

Le Parquet de Cahors vient d'adresser au Parquet général d'Agen, pour être soumis à la Chambre des mises en accusation de la Cour :

1<sup>o</sup> Une procédure pour des cambriolages commis en mars et avril chez M. Joffreau, coiffeur à Cahors; M. Maratuech, négociant à Cahors; pour la tentative de vol chez M. Lasserre, négociant en vins.

2<sup>o</sup> Procédure pour vol avec violence.

3<sup>o</sup> Enfin, un troisième dossier, pour incendie volontaire.

### Où est-il ?

Depuis quelques jours, un locataire d'une maison du quai de Regourd ne donnait pas signe de vie. Ses co-locataires s'émurent de cette disparition. Ils avisèrent la police. Peut-être bien que le locataire est malade ou qu'il est mort.

On frappa à la porte de l'appartement : pas de réponse. On ouvrit la porte. Personne.

Où est passé le locataire ?

### A la prison

Nous avons annoncé qu'un nommé Poultié, détenu à la prison de Cahors, attendait sa comparution à la session des assises de décembre sous l'inculpation de cambriolage.

Mais Poultié voulait éviter d'aller devant le jury. Il demandait à être soumis à un examen mental et il était persuadé que les conclusions des médecins lui seraient favorables.

En prévision de cet examen, Poultié s'était procuré des pilules d'opium qu'il avait cachées dans la doublure de son veston.

Mais Poultié parla trop à ses co-détenus, et ceux-ci le « brûlèrent ». On visita les vêtements de Poultié et les pilules furent trouvées.

### Accidents du travail

Un apprenti monteur du dépôt de la gare, M. Edouard Chazarin, 18 ans, a été blessé au front par suite de la chute d'une clef anglaise dont il se servait pour serrer un écrou. Cet accident entraîne une incapacité de travail de six jours.

M. Bourges, 32 ans, manoeuvre à la gare, a eu l'annulaire de la main gauche écrasé en déchargeant des briquettes : huit jours de repos forcé sont la suite de cet accident.

### Foire du 12 Novembre 1921

La foire du 12 novembre a été peu importante. Voici les cours pratiqués :

Boeufs gras, de 100 à 120 fr. les 50 kilos; vaches grasses, de 70 à 90 fr. les 50 kilos; boeufs de travail, de 2.000 à 3.000 fr. la paire; vaches de travail, de 1.000 à 1.600 fr. la paire; bouvillons, de 600 à 1.000 fr. la paire; porcelets, de 30 à 60 fr. la pièce selon grosseur.

Marché : poules grasses, 3 fr., poulets, 3 fr. 25, dindes, 3 fr. 10, lapins privés, 1 fr. 75, lapins de garennes, 3 fr. 50 le tout le 1/2 kilo, pigeons, 5 fr. 25 la paire, œufs, 7 fr. la douzaine.

Oies grasses, 5 fr., canards gras, 4 fr. 25, le tout le 1/2 kilo.

Halle : blé, 54 fr. les 80 litres; maïs, 44 fr. les 80 litres, pommes de terre, 26 fr. les 50 kilos, noix, 126 fr. l'hectolitre.

Moutons gras, 1 fr. 20, agneaux, 1 fr. 40, le tout le 1/2 kilo, brebis d'élevage, de 40 à 80 fr. pièce selon grosseur et qualité.

### THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi, que la Tournée Clevers donnera sur la scène de notre théâtre

**Féerie-revue « Au Pays Bleu »** pièce à grand spectacle en 3 actes.

### Cazals

Foire de chevaux. — A l'occasion de la grande foire du 28 novembre, un marché aux chevaux, mulets, ânes, aura lieu ce jour-là à Cazals.

De nombreux marchands et éleveurs de la région ont promis de s'y rendre. Un bel emplacement leur sera réservé et des encadrements seront accordés. (primes). Il ne sera perçu aucun droit de stationnement.

Les acheteurs et le public sont priés de venir : ils sont assurés d'y trouver un choix considérable de poulains et chevaux de toutes sortes.

### Luzech

Union sportive. — Nos équipiers rencontreront dimanche dernier l'équipe de Puy-l'Évêque. Ils ne purent jouer qu'à 10 contre le quinze de l'U. S. P. Malgré cela, la partie fut très animée. Sérieusement handicapé par Puy-l'Évêque, celui-ci manqua 3 buts à la 1<sup>re</sup> mi-temps. A la reprise, les nôtres attaquèrent furieusement et parvinrent à dominer pendant la 2<sup>e</sup> mi-temps. Ils marquèrent 1 essai et le transformèrent. Puy-l'Évêque, 9, Luzech, 5.

Dimanche prochain, 20 courant, l'équipe de l'U. S. L. (1) recevra sur son terrain de la Douve l'Union Sportive Fumeloise et Libosienne (2). La partie promet d'être intéressante car les deux équipes firent match nul à Fumel le 6 novembre dernier.

Un nombreux public ne manquera pas d'assister à cette rencontre pour se rendre compte des progrès accomplis par notre vaillante jeunesse.

Le bureau rappelle que les règlements interdisent les manifestations hostiles soit contre les visiteurs, soit contre l'arbitre, car cela entraînerait la disqualification du terrain et de la Société. Il n'a d'ailleurs aucun besoin d'insister sur ce point, car les visiteurs furent reçus toujours à Luzech avec la plus grande courtoisie.

L'U. S. L. remercie vivement les membres honoraires qui lui ont encore une fois renouvelé leur confiance.

### Floressas

Obsèques du général Bataille. — Lundi matin 14 novembre à 10 heures a eu lieu la cérémonie de la réinhumation du général Bataille notre regretté compatriote tué à l'ennemi le 8 septembre 1914 et dont nous avons personnellement donné dans notre numéro de mercredi les notes biographiques.

Ces obsèques ont revêtu la plus grande solennité au milieu d'une foule énorme accourue de Floressas et de toutes les communes voisines.

Dans le long cortège précédé du drapeau de la mairie cravaté de crêpe, figuraient le conseil municipal en corps, les élèves des écoles laïques conduits par leurs maîtres, de nombreux démobilisés, M. Lafarge secrétaire de l'Association des mutilés du canton de Puy-l'Évêque en l'absence du président M. Lamoure empêché, M. Gras maire de Sérignac, de nombreux officiers en uniforme et des notabilités de la région.

Le cercueil recouvert du drapeau tricolore, de la tunique du général Bataille, de son chapeau et de son épée, disparaissait sous d'innombrables et belles couronnes dont la plupart avaient été offertes lors de sa mort par les régiments placés sous son commandement.

Le cousin de ses nombreuses décorations ne figurait pas dans le cortège : il a été donné par la famille au Musée de l'Armée.

L'absoute a été dite par M. l'abbé Deltel, curé de Floressas, mutilé de guerre, assisté de plusieurs autres prêtres dont l'un M. l'abbé Merlin curé de Duravel fit l'éloge du défunt.

Au cimetière M. Brugalères maire de Floressas que des liens étroits de parenté unissaient au général Bataille, brisé par l'émotion de cette pénible cérémonie dut à son vif regret, renoncer à saluer la mémoire du glorieux héros.

M. Léon Roux conseiller municipal, président de l'Amicale des démobilisés prit alors la parole au nom du Conseil municipal, de son Association, de la population tout entière et prononça un magnifique et émouvant discours dont nous donnons les quelques extraits suivants.

Discours de M. Roux

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil municipal de Floressas, de la population tout entière, au nom de l'Amicale des Démobilisés, je viens saluer une dernière fois, la mémoire du général Bataille, de notre général comme nous l'appelons tous. Il est de mon devoir, au nom de ceux originaires de cette petite patrie qu'il aimait tant et qui furent pour peu de temps ses compagnons d'armes, de dire l'estime, la considération dont il était entouré. Son amour du pays natal se manifestait de toutes les façons à chacune de ses permissions. Parler notre patois avec les anciens, avec ceux qui l'avaient vu naître était une de ses distractions favorites.

Il avait eu du flair, ce Claudet, et, ma foi ! beaucoup qui, jadis, n'accordaient aucune attention à cette fillette parce qu'elle était toute jeune, menue, et sans apparence, auraient bien voulu se trouver à sa place.

Peu à peu la chanson des cloches devint moins bruyante, la grande porte de l'église se referma sur la noce, et le silence de la campagne ne fut plus troublé que par le susurrement des cigales cachées dans les vignes et l'ariette des merles et des pinsons perchés dans les branches.

Lorsque, la messe terminée, les mariés et les invités sortirent de l'église, il n'y avait plus personne sur la place. Les paysans étaient retournés à leurs champs, les ménagères à leurs travaux, et les jeunes filles qui auraient pu rester n'avaient pas voulu donner aux nouveaux époux cette satisfaction. Mais peu importait. Belle ne pensait qu'à une chose, c'est qu'elle portait bel et bien, maintenant, le nom de Lamaurie, qu'elle serait la plus cossue du pays, qu'elle aurait des servantes et qu'elle pour-

rait montrer de belles robes. Claudet ne songeait qu'à ceci, c'est que Belle était à lui, que sa taille souple, ses cheveux noirs, sa bouche provocante, toute son exquise petite personne, fleur de jeunesse à peine épanouie, lui appartenait enfin !

Et tous deux maintenant marchaient tête haute, aussi fiers l'un que l'autre du bien qu'ils avaient acquis, elle avec son adresse, lui avec son argent. Le père et la mère Cajars, ravis, causaient avec Lamaurie non moins radeux, ne se repaissant plus du tout d'avoir pris pour bru cette mignonne qui, avant de partir à la mairie, l'avait si gentiment embrassé ; et les parents et amis qui suivaient, égayés par l'appât du bon dîner auquel ils se rendaient, parlaient et riaient très haut, en suivant le jeune couple à travers les chemins fleuris.

Le repas des noces avait lieu chez Lamaurie. La maison était bien un peu éloignée, mais il avait préféré qu'on s'y rendit à pied qu'en voiture, afin de faire le moins d'esbrouffe possible dans le village.

Après le repas, qui certainement durerait longtemps, Belle et Claudet, accompagnés du garçon et de la demoiselle d'honneur ainsi que de trois ou quatre autres jeunes gens, monteraient dans la tapissière de la ferme et iraient faire un tour de promenade ; mais cette tapissière n'était pas grande et sept ou huit personnes seulement pourraient y prendre place. Les autres resteraient au logis et ne s'ennuieraient pas pour cela, étant

La carrière militaire qu'il avait librement choisie était bien celle qui convenait le mieux à son caractère fait de dévouement, d'abnégation et de sacrifice. Il avait placé l'amour de la Patrie au-dessus de tout : patrie ardente il a sacrifié à la France son avenir et sa vie.

Les premiers bruits de guerre le trouvèrent en permission à Chambert (commune de Floressas). Le ministère de la guerre, mis en émoi par l'ultimatum insolent de l'Autriche à la Serbie, rappela aussitôt à leurs corps les officiers et soldats permissionnaires.

Le 26 juillet 1914 en quittant Floressas, qu'il ne devait plus revoir, pour aller prendre le commandement de la 1<sup>re</sup> Brigade, à Remiremont, le général Bataille, serrant la main d'un ami commun dit à celui-ci : « Si vous apprenez que les Allemands sont à Remiremont vous pourrez dire que Bataille est mort ». Phrase mémorable, inoubliable, à jamais gravée dans nos cœurs, qui montre bien le courage et l'ardeur de notre regretté compatriote. Aussi, le Dieu des victoires et ses chasseurs qu'il aimait tant n'ont pas permis que l'ennemi vint dans cette ville de Remiremont où le général Bataille était l'objet de la plus grande admiration.

Un moment où il fut tué, le plus brillant avenir lui était réservé et une belle carrière militaire allait recevoir un beau couronnement. Carrière militaire rapide, brillante, telle fut celle d'Amédée Bataille.

Le sympathique conseiller municipal continue son discours en retraçant en termes précis et complets, la vie, la carrière, les circonstances de la mort du général Bataille. Il termine ainsi son discours :

Mon Général,

« En vous disant un suprême adieu je vous exprime l'assurance, à vous qui caressiez l'image de la France victorieuse et pour laquelle vous avez donné votre vie, que votre souvenir vivra parmi nous, habités par la petite patrie que vous aimez comme la grande. Adieu mon général, si votre dévouement mortel repose à jamais dans le cercueil, votre mémoire continuera à offrir à nous tous, vos concitoyens, l'exemple de plus hautes vertus civiques que vous n'avez jamais cessé de pratiquer.

Mon général, Adieu.

« Discours prodigé sur la foule une émotion intense.

Nous renouvelons à la famille du regretté général Bataille, l'hommage de notre admiration et de nos vives et sincères condoléances.

D. L.

### Puy-l'Évêque

Obsèques d'un brave. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de notre regretté compatriote le lieutenant Joseph Bessières, mort au champ d'honneur le 26 octobre 1918, 15 jours avant la signature de l'armistice.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre au cimetière où M. Talou, au nom des anciens combattants, a adressé à l'ami Bessières le dernier adieu.

### Cajarc

La foire. — Un froid très vif s'est abattu sur la région, après une petite pluie qui a permis de commencer les labours pour les semailles.

Malgré cela le nombre des visiteurs a été assez important et de nombreuses transactions ont été opérées.

Les cours des bestiaux sont en baisse. Foire : Boeufs d'attelage, de 3.500 à 4.500 fr. la paire; vaches, de 2.500 à 3.500 francs; veaux, de 2 à 4 fr. 50 le kilo; moutons, de 2 à 2 fr. 25; cochons gras, de 150 à 160 fr. le quintal.

Halle : pas de blé; avoine, 40 à 45 fr. l'hectolitre.

Marché : Poules, 3 fr. 75 le 1/2 kil.; poulets, 4 fr.; oies grasses, 4 fr. 50; beurre, 4 fr.; œufs, 7 fr. la douzaine.

Par extraordinaire, aucun porte-monnaie perdu ou volé.

### Gourdon

Banquet de « l'Union musicale ». — L'« Union musicale Gourdonnaise » fête la Sainte-Cécile en un banquet amical le dimanche 27 courant au restaurant du Palais tenu par M. Rougier.

Tribunal correctionnel. — Mardi dernier 5 chasseurs ont été condamnés pour chasse sans permis à 50 fr. d'amende à laquelle s'ajoute la valeur du permis, la confiscation de l'arme et les frais.

Bal. — La société « La Chorale lyrique » organise un bal qui aura lieu dans le courant de la semaine prochaine, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Gourdon.

### St-Cirq-bel-Abre

Deux bons coups de fusil. — M. Thières et Agusseau, nos compatriotes, qui sont en même temps d'habiles chasseurs, ont tué, dimanche dernier, une énorme laie dans les bois des Vitarelles dont ils ont expédié la viande à Paris. Nos félicitations.

### Rouffilhac

Nécrologie. — M. Jardel, instituteur en retraite à Gourdon mais originaire de notre localité, ayant eu la douleur de perdre sa vieille mère âgée de 92 ans, décédée chez son frère à Coupiac, près Gourdon, les obsèques ont eu lieu mardi dernier dans notre commune.

Nous prions M. Jardel et son fils docteur et conseiller général à Lauzès, d'agréer l'assurance de nos bien sincères condoléances.

### Fajoles

Décoration posthume. — La médaille militaire vient d'être décernée à notre regretté compatriote, le caporal Bousquet Eugène, avec cette magnifique citation à l'ordre de l'Armée :

« A l'attaque du 9 mai 1917, sous un tir extrêmement violent de pièces de tous calibres et de mitrailleuses, a pris position en terrain découvert avec sa pièce pour arrêter une contre-attaque ennemie. A été tué à son poste d'une balle à la tête en observant le tir de la pièce ».

### Labastide-Murat

Réunion. — La réunion du Syndicat agricole a eu lieu, dimanche, à la mairie. Beaucoup de membres assistaient à la séance. M. de Camy a été réélu président; M. Rogues, secrétaire et M. Julia, gérant.

Le Syndicat, qui s'est complètement spécialisé est en pleine prospérité et répond bien aux besoins des agriculteurs qui sont sûrs d'y trouver tous les produits concernant l'agriculture à des prix avantageux.

Le Syndicat fait appel aux adhérents pour le groupage des commandes afin d'obtenir de bons prix.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le prix des cotisations qui était de 3 francs par an est abaissé à 1 fr. 50.

### BIBLIOGRAPHIE

#### Revue Scientifique

Fondée en 1863

Paraissant les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois

Sommaire du 12 novembre 1921

I. — Les Gaz et l'état naissant, par le docteur Zenghelis, professeur de Chimie à l'Université d'Athènes.

II. — Mutations et Monstruosités, par M. Emile Guynon, professeur à l'Université de Genève.

III. — Les Chemins de Fer nationaux africains, le Transsaharien, par M. A. Fock.

#### Notes et Actualités

Mathématiques. — Le mois mathématique à l'Académie des Sciences (juillet et août 1921).

Mécanique. — La mécanique classique et la théorie de la relativité (Paul Painlevé).

Physique. — Quelques remarques sur la théorie de la relativité (Emile Picard).

Météorologie. — L'état du Ciel et la prévision des tempêtes.

Hydrologie. — Les recherches d'eaux potables en Lorraine pendant la Guerre.

Hygiène. — Falsifications des conserves d'épinards par la feuille de betelverre.

Biologie. — Étude des échanges respiratoires chez les animaux aquatiques, à l'aide d'un infusoire Flagellé comme révélateur.

Application de la Science à l'Industrie. — Economie politique. — Les mines en Roumanie.

Industrie. — Utilisation de la lignite de Barbarie pour la production de l'alcool.

Académie des Sciences, etc. — Vie scientifique universitaire.

Nécrologie.

Julius von Hann (1839-1921).

Comptes-rendus des séances des 3, 10, 17 et 24 octobre 1921.

Bibliographie.

Abonnements : Revue scientifique (seule), France, un an, 40 francs; six mois, 23 fr. — Etranger, un an, 55 francs; six mois, 30 francs.

Revue Scientifique et Revue Bleue (réunies), France, un an, 74 francs; six mois, 40 francs. — Etranger, un an, 100 francs, six mois, 55 francs.

Prix du numéro : France, 4 fr. 90. — Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4382. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII<sup>e</sup>. Téléphone Fleurus : 02-29.

Paris, 11 h. 15.

Les réparations et le Reich

De Berlin : Sous la présidence du président de l'Empire, Ebert, les membres du cabinet ont discuté hier la question des réparations.

La Commission des Réparations attend que le gouvernement allemand lui soumette des propositions concernant le prochain paiement. Mais elle entend être fixée dans un bref délai.

Les problèmes de la Conférence

De Londres : Le correspondant à Washington de l'Exchange Telegraph signale qu'une vive pression est exercée actuellement sur M. Hughes pour que la

Conférence du Désarmement discute des problèmes ne figurant pas à l'ordre du jour.

Mais le Secrétaire d'Etat paraît résolu à maintenir le plan primitif de la Conférence.

D'autre part, le dit correspondant signale que la Grande-Bretagne ne consentira pas à annuler l'alliance anglo-japonaise, à moins qu'il ne soit possible de lui substituer un accord dans lequel entreraient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et, peut-être, la Chine.

Des délais à l'Allemagne

De Londres : Le Daily Mail écrit que dans les milieux officiels Britanniques on est maintenant d'avis que l'Allemagne ne pourra pas faire face au prochain paiement des réparations, sans compromettre gravement sa situation financière.

La répercussion d'un tel état de choses sur les finances des pays voisins serait non moins périlleuse.

Par conséquent, ajoute le Daily Mail, il est à peu près certain que l'Allemagne demandera des délais aux Alliés et sollicitera l'autorisation de différer l'exécution de ses obligations immédiates.

Un crédit anglais

De Berlin : Lord Kintley, directeur de la banque londonienne Lazare frères, est arrivé à Berlin pour entrer en discussions avec des représentants du gouvernement allemand. Les financiers anglais auraient fait entrevoir qu'un crédit serait accordé à l'Allemagne sous certaines conditions.

Un projet de ressources

De Berlin : Le cabinet du Reich a examiné la question du dépôt d'un projet de loi permettant de saisir toutes les valeurs en or ou en cas où échouerait définitivement les tentatives faites pour obtenir des crédits des industriels.

Le retour de Briand

De Washington : M. Briand s'embarquera à destination de la France le 2 décembre à bord du Paris.

## SOURCE S-MARTIAL

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 Novembre 1921.

Le marché continue à faire preuve de